

AGENDA

- **ECRIVAIN PUBLIC**
La prochaine permanence aura lieu le **samedi 24/05 de 11 h à 12 h au Centre des Marais**.
M. ALIX accueille les personnes avec ou sans rendez-vous. ■ 02.99.62.83.27.
- **ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS**
Permanence : **mercredis 7 et 21 mai de 16 h à 17 h** au Centre des Marais.
- **SECOURS CATHOLIQUE :**
Le vestiaire, au local sous le Foyer Logement, rue de la Libération, sera ouvert les **jéudis 15 et 22/05 de 14 h 30 à 17 h 30** (mise à disposition de vêtements d'été). Le fonctionnement, l'organisation et les permanences sont assurés par des bénévoles. En dépôt, ne sont acceptés que les vêtements en bon état, propres et non démodés.
- **POINT ACCUEIL EMPLOI : Mission locale**
La Conseillère de la Mission Locale rencontrera les jeunes de Vern, au PAE, le **jeudi 22 mai de 9 h à 12 h**. Prendre rendez-vous auprès du P.A.E. - Tél. 02 99 62 99.00.
- **VIE LIBRE :** Accueil et aide pour les problèmes dépendant de l'alcool. Permanence mensuelle le **SAMEDI 3 MAI de 10 h à 12 h** au Centre des Marais.

MAIRIE DE VERN SUR SEICHE

« Les Elus à la rencontre des Vernois »
Tous les Vernois sont invités à participer à la réunion publique le **MERCREDI 7 MAI, à 20 h 30**,
Salle polyvalente Noël du Fail
Thème abordé : « L'aménagement du Centre Ville ».

ASSAD - Programme animation

- L'ASSAD organise un accueil de jour des personnes âgées dépendantes 2 fois par semaine.
- Mardi 06/05 : L'univers du poète ferrailleur à Lizio.
 - Mardi 13/05 : Le manoir de l'automobile à Lohéac.
 - Jeudi 15/05 : Atelier mémoire -
Gymnastique sur chaise à Vern.
 - Lundi 19/05 : Fête des anniversaires du mois à Vern.
 - Mercredi 21/05 : Spectacle Holiday on Ice à Rennes.
 - Mardi 27/05 : Balade en bord de mer à St Cast.
- Contactez Mme BARBEDETTE au 02.99.77.12.77.

ATELIER DES FLEURS

VENDREDI 16 MAI, salle sous la Mairie, à partir de 17 h.
Les adhérents de l'atelier qui souhaitent participer à la préparation de l'exposition doivent contacter Mme Lung au 02.99.62.86.74. avant le 9 mai prochain. Ce message s'adresse aux personnes absentes au cours du 11/04/03.

U. S. V. PALETS

L'U.S.V. Palets organise son concours régional le **8 MAI, toute la journée, Salle de la Seiche**.
Le matin 9 h 30 1 joueur - 4 palets
L'après-midi 14 h 30 2 joueurs - 4 palets
Prix + coupes : Coupes communales, coupes féminines.
Restauration sur place.

THEATRE EN BUS - T. N. B.

« COMME IL VOUS PLAIRA »

de William Shakespeare. Mise en scène Jean-Yves Ruf.

JEUDI 22 MAI à 20 h 30

« Il y avait une fois un vaillant jeune homme nommé Orlando. Chassé de son pays par son frère, il se réfugie dans la forêt des Ardennes, où Rosalinde, déguisée en homme, sous le nom de Ganymède s'est perdue... »
Réservation au Centre des Marais avant le lundi 12 mai.
Tarif : 16 € (12 € moins de 18 ans et 8 € moins de 12 ans)

A.V.A.M. (Rectificatif) (Association Vernoise des Assistantes Maternelles)

Si vous recherchez une assistante maternelle agréée, l'Association de Vern (AVAM) est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ? :

- Garde d'un nombre limité d'enfants avec présentation de la carte d'agrément délivrée par la DDASS.
- Offre de garanties : contrat de travail.
- Assurance pour l'enfant accueilli à son domicile.

Aide à la famille :

- Chaque trimestre, la CAF verse une allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA). Son montant mensuel varie en fonction des ressources de l'employeur et de l'âge de l'enfant mis en garde. Pour un enfant de moins de 3 ans : 203,17 € ou 160,66 € ou 133,13 €. Pour un enfant de moins de 6 ans, ces sommes sont divisées par 2.
- La CAF règle pour vous les cotisations sociales dues à l'URSSAF en qualité d'employeur d'une assistante maternelle. Ces sommes sont versées sur production d'une « déclaration nominative trimestrielle » adressée à la famille et dont les informations servent à la fois à la CAF et à l'URSSAF.
- Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sommes versées.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme FONTAINE, du lundi au vendredi au 02.99.62.86.29.

ATELIER COUTURE : Une place est disponible le jeudi de 14 h à 16 h. Inscription au Centre des Marais.